

Profil de qualification pour la céramiste CFC / le céramiste CFC

Numéro de profession **39506**

Ordonnance sur la formation professionnelle initiale pour céramiste CFC du 1 juin 2010

Contenu :

- I. Profil de la profession**
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles**
- III. Niveau d'exigence de la profession :**

I. Profil de la profession

Les céramistes conçoivent et réalisent des produits céramiques, en appliquant leurs compétences techniques, technologiques et de création dans les domaines du design de produits et de l'art.

Les céramistes maîtrisent les processus de transformation des matériaux. Elles / ils possèdent des méthodes d'analyse des procédés de fabrication qu'elles / qu'ils appliquent de la phase de développement de produit, jusqu'à la mise en œuvre dans le cadre de la production.

Les céramistes conçoivent de manière créative leur métier en fonction des besoins du marché. Elles / Ils tiennent compte des nouvelles technologies et abordent les défis relatifs à la sécurité au travail, à la santé et à l'environnement.

Les céramistes font preuve d'ouverture d'esprit, d'innovation, de polyvalence, d'efficacité, de fiabilité et de persévérance.

Les conditions cadre

Les céramistes font face à des défis, en développant des caractéristiques du métier en relation avec les besoins du marché. Les nouvelles technologies ainsi que les défis en matière environnementale et économique façonnent le contexte professionnel.

Type de collaborations et organisations

D'un point de vue organisationnel et économique, les céramistes intègrent souvent différentes activités professionnelles ayant un lien plus au moins proches avec leur profession. Cela implique une organisation du travail et une gestion du temps efficace. Dans le cadre de leur activité elles / ils sont de plus en plus amenés à travailler en réseau avec des personnes issues d'autres professions.

Connaissances et niveaux d'exigences

L'activité des céramistes comprend différents domaines : la conception, la réalisation, la promotion et la gestion d'atelier.

Les céramistes effectuent lors de la conception du projet les recherches et les développements préalables à la réalisation d'un produit céramique. Elles / ils définissent le cadre et collectent les informations pertinentes qu'elles / ils relient au projet. Elles / ils choisissent les collaborations nécessaires à sa réalisation. Elles / ils se servent des techniques de recherche et de représentation en 2D/3D pour la conception. Elles / ils mobilisent leurs compétences techniques et technologiques pour expérimenter les moyens de mise en forme, d'animation des surfaces et de cuisson. Enfin elles / ils formulent et choisissent parmi les options possibles en tenant compte des contraintes artistiques, technologiques, techniques, éthiques et économiques. Elles / ils formulent et défendent leur projet.

La réalisation comprend la planification du travail, la préparation des outils et des matériaux, la résolution des problèmes technologiques et techniques spécifiques aux différentes étapes du processus de production : la mise en forme, l'animation de surface, le séchage et la cuisson. Les céramistes contrôlent la qualité de leur produit en fonction du projet.

Une fois le produit réalisé, sa promotion assure l'autonomie professionnelle des céramistes. Elles / ils documentent leur travail pour un public cible, en utilisant des supports/médias adaptés. Ensuite les céramistes présentent leur travail, en fonction d'un contexte défini et entretiennent un réseau professionnel pour faciliter les divers contacts.

Dans le cadre de leur espace de travail et de la gestion de leurs activités, les céramistes gèrent de manière indépendante l'installation et l'entretien des infrastructures, les matériaux et les stocks, l'organisation des différentes activités et l'administration courante. Elles / ils respectent les règles de sécurité au travail et de protection de l'environnement.

Les céramistes font preuve d'ouverture d'esprit, d'innovation, de polyvalence, d'efficacité, de fiabilité et de persévérance. Ils sont capables d'organiser leur activité avec efficacité et en tenant compte des besoins de leurs partenaires.

II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaine de compétences	Compétences professionnelles					
	1	2	3	4	5	6
Conception du projet	Définition du cadre Effectuer les recherches nécessaires pour définir les contraintes et le potentiel du projet et se positionner	Ressources Collecter des informations pertinentes pour le projet, les relier pour les intégrer au projet	Collaborations Définir et mettre en place les collaborations nécessaires à la réalisation du projet	Méthodes de conception Se servir des méthodes et outils de recherche et de représentation en 2D/3D pour concevoir des projets	Expérimentations céramiques Mobiliser ses compétences techniques et technologiques pour expérimenter les moyens de mise en forme, d'animation de surface et de cuisson adaptés au projet	Formulation et argumentation Choisir parmi les options possibles en tenant compte des contraintes artistiques, technologiques, techniques, éthiques, économiques et écologiques. Formuler et défendre le concept
Réalisation du produit	Mise au point Planifier le travail, résoudre les problèmes technologiques et techniques liés à la réalisation et préparer les matériaux et outils spécifiques au produit	Production Mobiliser ses compétences de mise en forme, d'animation de surface, et ses connaissances en matière de séchage et de cuisson pour assurer la réalisation du produit	Contrôle qualité Contrôler la qualité du produit en fonction du projet			
Présentation et Promotion du produit	Positionnement sur le marché S'orienter sur le marché et établir un lien entre un produit et son contexte afin de positionner son produit	Création de documents Documenter son travail pour un public cible, en utilisant des supports / médias adaptés tels que porte folio, CD, Internet, conférence, pour exprimer les caractéristiques du projet / produit	Présentation Promouvoir son travail auprès de publics spécifiques et en fonction d'un contexte défini	Réseau professionnel Établir des liens dans les différents réseaux liés à son activité		
Gestion d'atelier	Infrastructure Acquérir et entretenir les locaux et les équipements nécessaires à son activité	Gestion des stocks Acheter et gérer les matières premières et les produits nécessaires à son activité et gérer les stocks de produits issus de son atelier	Gestion du temps Coordonner ses activités et définir des priorités	Tâches administratives Gérer les tâches administratives courantes de son activité	Sécurité et hygiène au travail Identifier des sources de danger dans l'exercice de son travail, prendre des mesures nécessaires pour préserver sa sécurité, sa santé et celle des personnes impliquées dans son activité	Écologie Utiliser rationnellement l'énergie et les matières premières en appliquant les règles en vigueur et par de nouvelles attitudes créatives et responsables

III. Niveau d'exigences de la profession

Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation (partie A, compétences opérationnelles) sous la forme d'objectifs détaillés dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6).

Approbation et entrée en vigueur

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Association Céramique Suisse

Sursee, ...

Responsable ressort formation

Directrice opérationnelle de la commission

Maurizio Ferrari

Monika Stocker

Le profil de qualification pour la céramiste / le céramiste du 1^{er} juin 2010 est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 10 août 2010

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le chef du centre de prestations Formation professionnelle

Hugo Barmettler